

# Point travaux

## Information sur les principaux travaux du 24 février au 9 mars 2025

Montpellier Méditerranée Métropole, compétente en matière de voirie et de mobilités, informe les habitants du territoire sur les principaux travaux de la semaine qui impactent les déplacements.

## Nouveaux chantiers

- **Quartier Centre**

- **Où ? Rues Saint-Louis et Doria.**

**Rue Paladilhe, entre la rue Pitot et la rue Doria.**

Quand ? Du 24 février au 27 juin 2025.

Quoi ?

- Démolition de l'îlot central rue Saint-Louis.
- Travaux de raccordement électrique haute tension et création d'un nouveau poste transformateur
- Pose d'un nouveau revêtement.
- Réaménagement du trottoir rue Paladilhe.

Maître d'ouvrage : SA3M.

Incidences sur la circulation :

**Du 24 février au 30 mai 2025 rue Paladilhe**

- mise en sens unique de la rue Paladilhe entre la rue Pitot et la rue Doria ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par les rues Doria et l'avenue d'Assas ;
- circulation cycliste à double sens maintenue ;
- circulation piétonne maintenue côté immeubles de la rue Paladilhe.

**Du 24 février au 27 juin 2025 rue Doria**

- mise en sens unique de la rue Saint-Louis entre le boulevard des Arceaux et la rue Paladilhe ;
- un itinéraire de déviation est mis en place par les rues Paladilhe et le boulevard des Arceaux ;
- mise en sens unique de la rue Paladilhe entre la rue Saint-Louis et la rue Pitot ;
- un itinéraire de déviation est mis en place par la rue Doria ;
- les arrêts de bus Pierre d'Adhemar et Hippolyte Rech, desservis par la ligne 10 et situés sur l'avenue Charles Flahault, seront reportés aux arrêts Maison des Sports et Pous de la Sers (ligne 7) et Cité Roger (ligne 15), situés sur la voie Domitienne ;
- l'arrêt de bus « Doria » desservi par la ligne 6 sera déplacé au n° 6 rue Doria ;
- l'arrêt de bus « Doria » desservi par la ligne 10 sera déplacé au n° 8 rue Doria ;
- circulation cycliste à double sens maintenue ;

Incidences sur la circulation piétonne : mise en place d'un itinéraire de déviation selon les besoins du chantier.

- **Où ? Rue Marceau.**

Quand ? Du 3 au 13 mars 2025.

Quoi ? Réfection de la chaussée.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- fermeture à la circulation de la rue Marceau ;
- un itinéraire de déviation sera mis en place par le boulevard Ledru Rollin, la place Giral, les rues Clapiès et Émile Zola et le cours Gambetta ;
- accès riverains maintenus.

- **Métropole (hors Montpellier)**

- **Où ? Lattes – Avenue de Figuières, entre l’avenue des Platanes et l’avenue Georges Frêche.**

Quand ? Du 24 au 27 février 2025

Quoi ? Pose des enrobés.

Maître d’ouvrage : SA3M.

Incidences sur la circulation :

- fermeture de l’avenue de Figuières, entre l’avenue des Platanes et l’avenue Georges Frêche, selon les besoins du chantier ;
- mise en place d’un itinéraire de déviation par l’avenue de Figuières et l’avenue Georges Frêche.

- **Où ? Juvignac – avenues du Perret et des Hauts de Fontcaude**

Quand ? De 24 février au 1<sup>er</sup> août 2025.

Quoi ?

- Aménagement de voirie.
- Création d’une piste cyclable bidirectionnelle et d’une voie verte.
- Sécurisation des carrefours.
- Mise en place d’un stationnement réglementaire.
- Création d’une zone de rencontre devant les commerces.

Maître d’ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- mise en place d’une circulation alternée avenue des Hauts de Fontcaude en fonction des besoins du chantier ;
- suppression de places de stationnement.

## Travaux en cours

- **Secteur Cambacérès – Sud de France**

- **Où ? Route de Vauguières.**

Quand ? Du 6 janvier au 10 mars 2025.

Quoi ? Création de la plateforme de tramway dans le cadre de l’extension de la ligne 1.

Maître d’ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- fermeture provisoire de la route de Vauguières et du pont au-dessus de l’A709 ;
- mise en place d’un itinéraire de déviation dans les deux sens de circulation par les rues du Mas Rouge et de la Fontaine de la Banquière et l’avenue Nina Simone ;

**du 11 novembre 2024 au 10 mars 2025**

- mise en impasse de la rue de la Cavalade au croisement avec la route de Vauguières ;
- accès riverains maintenus par l’avenue Nina Simone.



○ **Où ? Boulevard Pénélope**

Quand ? Du 4 juillet 2024 à juillet 2025.

Quoi ? Création des structures des voies dans le cadre de l'extension de la ligne 1 du tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation : réduction de deux voies à une voie de circulation boulevard Pénélope, entre les carrefours de Londres et d'Alexandrie.



○ **Où ? Rue Jacques Derrida, entre le rond-point de la Mogère et la rue du Mas de Brousses.**

Quand ? Du 21 octobre 2024 à septembre 2025.

Quoi ?

- Travaux de dévoiement de réseaux d'eau potable et d'eau pluviale dans le cadre de l'extension de la ligne 1 de Tramway.
- Pose des rails de la voie ferrée.
- Pose d'un nouvel enrobé rue Jacques Derrida.
- Aménagement des trottoirs et d'une piste cyclable.

Maîtrise d'ouvrage : TaM et SA3M.

Incidences sur la circulation :

**du 21 octobre 2024 à septembre 2025**

- fermeture de la rue Jacques Derrida dans les deux sens de circulation, entre le rond-point de la Mogère et la rue Maryam Mirzakhani ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation dans les deux sens de circulation par les rues du Mas Rouge et de la Fontaine de la Banquière et l'avenue Nina Simone.

• **Quartier Centre**

- **Où ? Avenue de Lodève/Cours Gambetta, entre les rues du professeur Forge et Marceau.**

Quand ? Du 19 février au 7 mars 2025.

Quoi ?

- Réfection de la chaussée.
- Reprise de la plateforme tramway pour une mise en sécurité des croisements routiers.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

**du 20 au 24 février 2025**

- maintien de la circulation. Prévoir quelques perturbations en fonction des besoins du chantier ;
- accès riverains maintenus ;

**du 3 au 13 mars 2025**

- fermeture de la rue Marceau ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par le boulevard Ledru Rollin, la place Giral, les rues Clapiès et Émile Zola et le cours Gambetta.
- accès riverains maintenus.

- **Où ? Rue Léon Blum entre l'avenue du Pont Juvénal et le boulevard de l'Aéroport International.**

Quand ? Du 10 février au 30 mai 2025.

Quoi ? Reprise de pavage.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur le stationnement : suppression des places de stationnement, en fonction des besoins du chantier.

- **Où ? Aire piétonne Verdun – Sud Comédie.**

Quand ? Du 6 janvier à l'été 2025.

Quoi ?

- Extension de l'aire piétonne.
- Installation de 9 sites de contrôle d'accès.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

**depuis le 22 février 2025**

- réouverture de la rue Baudin depuis la rue Du Guesclin à la rue Flaugergues ;
- réouverture de la rue Du Guesclin ;

**du 3 au 14 mars 2025**

- fermeture des rues Bruyas et Maréchal ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par les rues Boussairolles ,Campan, Flaugergues et du Guesclin.

- **Où ? Cours Gambetta – rue du Faubourg de la Saunerie.**

Quand ? Du 6 janvier au 16 mars 2025.

Quoi ?

- Raccordement de la ligne 5 à la ligne 3 du tramway dans le secteur Saint-Denis.
- Travaux de revêtement et agrandissement d'une fosse anti-franchissement.

Maître d'ouvrage : TaM.

### Incidences sur les lignes de tramway :

- Interruption de la ligne 3 entre les arrêts Jules Guesde et Observatoire ;
- mise en place d'une navette de substitution (tracé violet).



### Incidences sur la circulation :

- mise en impasse des rues André Michel, Cheval Vert et du Plan du Parc ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par les rues Castilhon, Paul Brousse, André Michel et du Général Campredon.



- **Où ? Rue Hilaire Ricard et contre-allée Sud du boulevard des Arceaux**

Quand ? Du 4 novembre 2024 à juin 2025.

Quoi ? Réaménagement des rues adjacentes à la place Max Rouquette dans le cadre du réaménagement des espaces publics Arceaux-Peyrou.

Maître d'ouvrage : SA3M.

### Incidences sur la circulation :

- fermeture de la rue Hilaire Ricard ;
- suppression de places de stationnements sur la contre-allée du boulevard des Arceaux ;
- accès véhicules riverains maintenus sur la contre-allée du boulevard des Arceaux ;
- cheminement piéton et deux roues maintenus ;
- accès véhicules chantier et secours maintenus.

○ **Où ? Tunnel de la Comédie.**

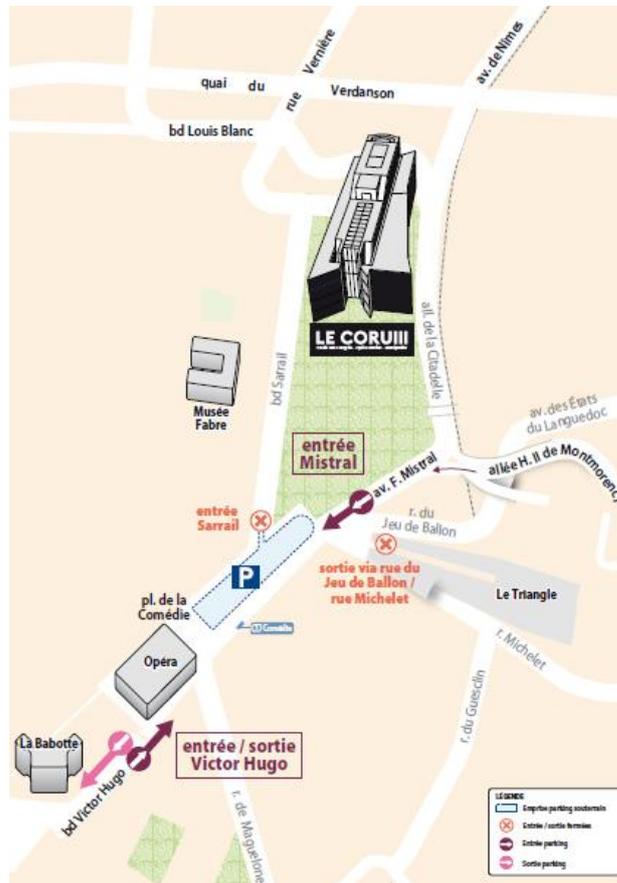
Quand ? **Du 20 janvier au 31 mai 2025.**

Quoi ? Réalisation d'une galerie cyclable sous la place de la Comédie.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- ouverture du parking Comédie par l'avenue Frédéric Mistral ;
- fermeture des sorties du parking Comédie rues du Jeu de Ballon et Michelet ;
- la sortie s'effectuera par le boulevard Victor Hugo.



○ **Où ? Boulevard Sarrail, entre les numéros 7 et 13.**

Quand ? Du 28 octobre 2024 au 30 avril 2025.

Quoi ?

- Travaux de raccordement aux réseaux électrique, télécom et des eaux pluviales et eaux usées ;
- Réfection de la chaussée, dans le cadre des travaux de rénovation et d'embellissement de la place de la Comédie et de l'Esplanade.
- Réaménagement des sols de la jonction entre le Boulevard Sarrail et le Passage Bruyas.

Maître d'ouvrage : TaM et SA3M.

Incidences sur la circulation :

- mise en impasse du passage Bruyas ;
- accès réglementé à l'aire piétonne au niveau de la rue Montpelliéret ;
- modification des sens de circulation des rues Fabre et Jacques Cœur ;
- fermeture définitive de l'accès au parking Comédie par le boulevard Sarrail ;
- ouverture au parking Comédie par l'avenue Frédéric Mistral ;

**du 24 au 28 février 2025**

- mise en place d'une circulation alternée du boulevard Sarrail entre les rues des Augustins et Montpelliéret

### du 17 au 28 mars 2025

- mise en place d'une circulation alternée du boulevard Sarraill entre le passage Brouyas et l'allée Paul Boulet ;
- accès secours maintenus ;

### jusqu'au 7 mars 2025

- accès riverains à l'immeuble sis 7/9 boulevard Sarraill par les parkings TAM à proximité (Comédie/Corum).

### ○ Où ? Avenue Charles Flahault.

Quand ? Du 16 septembre 2024 à novembre 2025.

Quoi ?

- Création et aménagement de piste cyclable.
- Mise en accessibilité des trottoirs.
- Renouvellement du réseau d'éclairage public.
- Pose d'un nouvel enrobé.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation

### du 9 décembre 2024 au 3 mars 2025, avenue Charles Flahault entre les rues Auguste Broussonnet et la voie Domitienne

- réduction de 4 à 2 voies de circulation avenue Charles Flahault entre la rue Hippolyte Rech et la voie Domitienne ;
- mise à sens unique de circulation rue de l'École Normale, de l'avenue Charles Flahault à la rue Emmanuel Hédon ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par la rue Emmanuel Hédon, l'avenue Pierre d'Adhémar et la rue Paul Baron ;
- accès riverains maintenus.



### du 27 février 2025 au 30 avril 2025, avenue Charles Flahault, entre la rue Hippolyte Rech et la voie Domitienne

- réduction de 4 à 2 voies de circulation avenue Charles Flahault entre la rue Hippolyte Rech et la voie Domitienne ;
- mise à sens unique de circulation de l'avenue Charles Flahault, de la Voie Domitienne à la place Jules Rimet (basculement de la circulation sur la voie opposée) ;

- un itinéraire de déviation, de la place Jules Rimet vers la voie Domitienne, sera mis en place par l'avenue du Père Soulas et la Voie Domitienne ;
- dans le sens de circulation de la place Jules Rimet vers la voie Domitienne, les arrêts de bus Pierre d'Adhemar et Hippolyte Rech, desservis par la ligne 10 et situés sur l'avenue Charles Flahault, seront reportés aux arrêts Maison des Sports et Pous de la Sers (ligne 7) et Cité Roger (ligne 15), situés sur la voie Domitienne ;
- accès riverains maintenus ;
- mise en impasse de la rue Hippolyte Rech au croisement avec l'avenue du Père Soulas ;
- accès riverains et à la clinique Rech maintenus par l'avenue du Père Soulas.

**du 27 février 2025 au 30 avril 2025, avenue Charles Flahault entre la voie Domitienne et l'avenue Émile Diacon**

- réduction de 2 à 1 voie de circulation, dans les deux sens, avenue Charles Flahault entre la voie Domitienne et l'avenue Émile Diacon ;
- les cyclistes emprunteront la voie générale dans les deux sens de circulation ;
- places de stationnement supprimées ;
- accès riverains maintenus.

○ **Où ? Avenue Jacques Cartier, rue Poséidon et pont Juvénal.**

Quand ? Du 22 avril au 27 décembre 2024. Prolongation jusqu'au 28 février 2025.

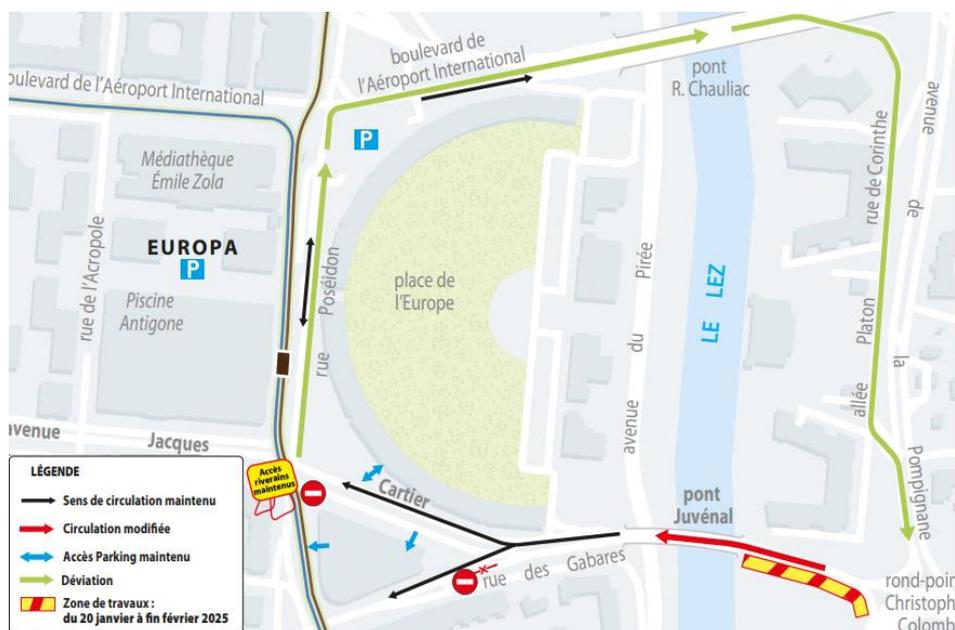
Quoi ?

- Création de la station, aménagement de la voirie et pose des bordures, dans le cadre de l'aménagement de la ligne 1 du Bustram.
- Rabotage et pose des enrobés.
- Réalisation d'un îlot refuge.

Maîtrise d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- mise en sens unique du pont Juvénal en direction de Montpellier ;
- mis en place d'un itinéraire de déviation par la rue Poséidon, le boulevard de l'Aéroport International, la rue de Corinthe et allée de Platon.



○ **Où ? Place des Martyrs de la Résistance**

Quand ? Du 4 mars 2024 à novembre 2025.

Quoi ? Réaménagement de la place.

Maître d'ouvrage : SA3M.

Incidences sur la circulation :

- accès riverains et livraisons maintenus ;
- rétablissement de l'entrée et de la sortie du parking d'origine (par la rue Foch – parking Préfecture) ;
- une sortie est également possible par la place du Marché aux Fleurs ;
- fermeture de la place des Martyrs de la Résistance à hauteur du numéro 3 (devant les magasins Gibert et Armand Thierry).



- **Où ? Rue Bonnard, entre les rues Auguste Broussonnet et du Faubourg Saint-Jaumes.**

Quand ? Du 5 février au 20 décembre 2024. Prolongation jusqu'au fin avril 2025.

Quoi ?

- Création d'une zone de rencontre. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules.
- Aménagement de l'anneau vélo qui permettra de réaliser une continuité cyclable dans les deux sens de circulation autour du centre-ville de Montpellier.
- Enfouissement des réseaux aériens.
- Remplacement du réseau des eaux usées.
- Renouvellement d'un collecteur d'assainissement souterrain suite à un effondrement.

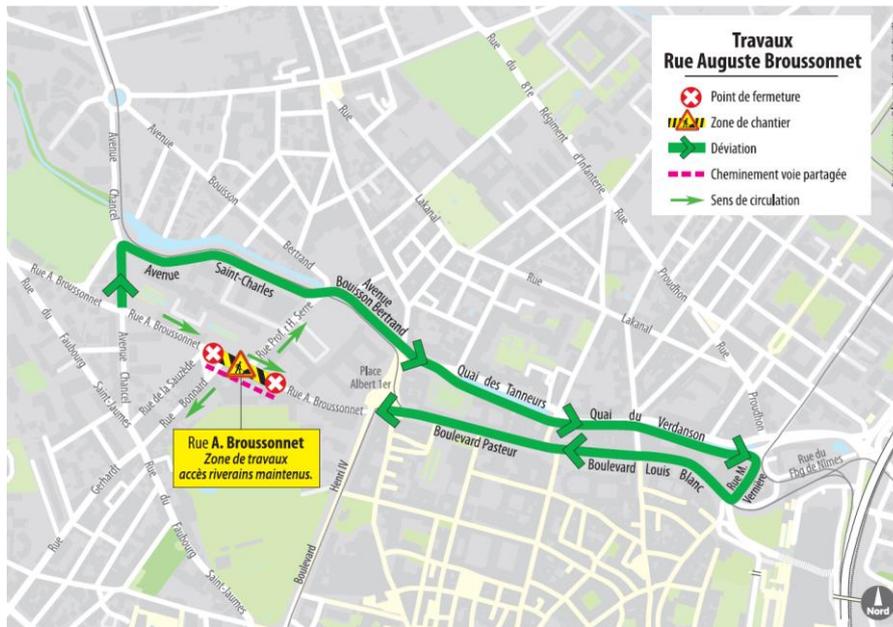
Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole et Régie des eaux.

Incidences sur la circulation :

- suppression de places de stationnement et fermeture de la rue Bonnard, entre les rues Auguste Broussonnet et du Faubourg Saint-Jaumes.
- un itinéraire de déviation sera mis en place par la rue de la Sauzède.
- accès piétons et riverains maintenus.
- une place de stationnement au parking Pitot ou un abonnement de « stationnement résident sur voirie » est proposé aux riverains propriétaires ou locataires de parkings privés rue Bonnard ;
- rétrécissement de la chaussée entre les rues de la Sauzède et Bonnard.

**du 8 janvier au 28 mars 2025. Prolongation jusqu'au 21 avril 2025**

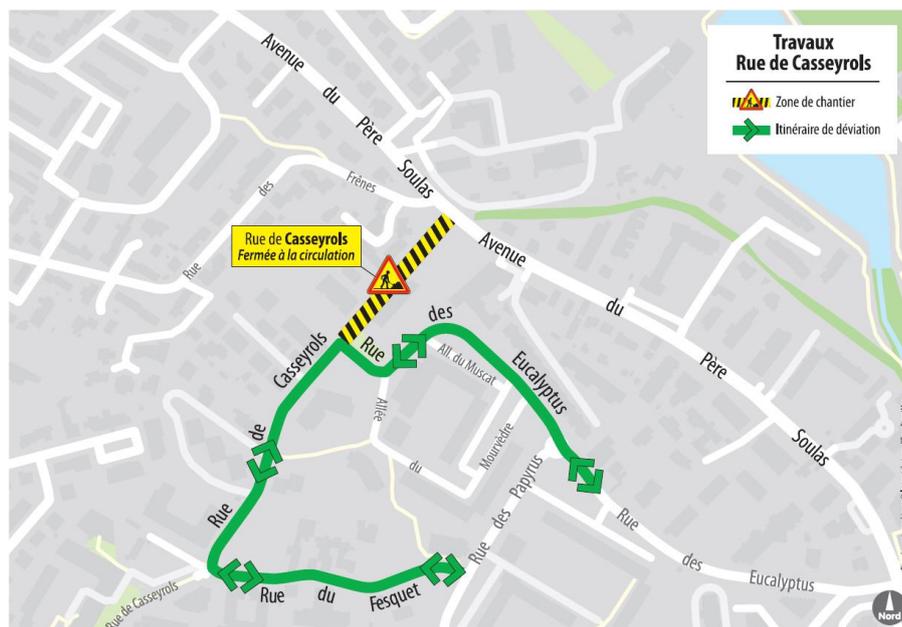
- fermeture de la rue Auguste Broussonnet entre la rue de la Sauzède et l'entrée de l'Institut de Botanique ;
- maintien de la circulation riveraine rues Auguste Broussonnet, Bonnard et Professeur Henri Serre ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par les avenues Chancel, Saint-Charles, Bouisson Bertrand, les quais des Tanneurs, du Verdanson, les rues Michel Vernière, du Faubourg de Nîmes et les boulevards Louis Blanc et Pasteur ;
- mise en place d'un cheminement en voie partagée, piétons et cyclistes, dans les deux sens de circulation.



- **Où ? Avenue Georges Clemenceau et rues adjacentes.**  
 Quand ? du 29 juin 2024 au 28 mars 2025.  
 Quoi ? Réalisation de la plateforme et de la voie ferrée dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.  
 Maître d'ouvrage : TaM.  
 Incidences sur la circulation :
  - fermeture des voies selon les besoins du chantier ;
  - accès riverains maintenus.

- **Quartier Cévennes**

- **Où ? Rue de Casseyrols.**  
 Quand ? Du 27 janvier au 28 février 2025.  
 Quoi ? Création du réseau de chaleur Nord.  
 Maîtrise d'ouvrage : SA3M Énergie.  
 Incidences sur la circulation :
  - maintien à double sens de circulation avenue du Père Soulas ;
  - fermeture de la rue Casseyrols entre l'avenue du Père Soulas et la rue des Eucalyptus ;  
 mise en place d'un itinéraire de déviation par les rues des Eucalyptus, du Fesquet et de Casseyrols.



- **Où ? Rue du Chemin Salinier.**

Quand ? Du 8 juillet 2024 au 28 mars 2025.

Quoi ?

- Pose de la voie ferrée dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.
- Raccordement de réseau d'eau.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- fermeture de l'accès à la rue du Chemin Salinier depuis la route de Lavérune ;
- accès riverains maintenus par la rue du Pont de Lavérune ;

**du 27 janvier au 28 février 2025 rue de la Belle**

- mise en impasse de la rue de La belle au croisement avec la route de Lavérune ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par la rue de Château Bon.



- **Quartier Croix d'Argent**

- **Où ? Rue Laurent François – ZAC Cité Créative.**

Quand ? Du 12 novembre 2024 au 21 mars 2025.

Quoi ?

- Réaménagement de la rue Laurent François.
- Mise en sens unique rue Laurent François, entre les rues Lydie Bénichou et Raymond Campourcy ;
- Agrandissement des trottoirs.

Maître d'ouvrage : SA3M.

Incidences sur la circulation :

**du 20 janvier au 21 mars 2025**

- fermeture de la rue Laurent François entre les rues Lydie Bénichou et Raymond Campourcy ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation pour les riverains, les piétons et les cyclistes par la rue Laurent François.

○ **Où ? Rue Raimon de Trencavel.**

Quand ? Du 4 novembre 2024 au 28 février 2025.

Quoi ?

- Aménagement de la piste cyclable.
- Réfection de la chaussée et élargissement des trottoirs.
- Organisation du stationnement.
- Embellissement et végétalisation.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation selon les besoins du chantier :

- suppression de places de stationnement ;
- mise en sens unique de la rue Raimon de Trencavel de l'avenue de Toulouse vers le boulevard Paul Valéry (sur la voie habituellement dévolue au stationnement) ;
- cheminement piétons maintenu à l'intérieur du chantier ;
- accès riverains maintenus ;

○ **Où ? Avenue Étienne Méhul depuis la rue Raymond Recouly vers la rue de la Madeleine.**

Quand ? Du 30 septembre 2024 à décembre 2025.

Quoi ?

- Réaménagement de l'avenue Étienne Méhul.
- Enfouissement des réseaux de l'éclairage public, électrique et télécom.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

**du 30 septembre 2024 au 29 mars 2025**

- mise en sens unique de l'avenue Étienne Méhul depuis la rue Raymond Recouly vers la rue de la Madeleine ;
- mis en place d'un itinéraire de déviation par les rues de la Jasse de Maurin et Raymond Recouly ;
- accès riverains maintenus.



○ **Où ? Rue du Pas du Loup entre le boulevard Paul Valéry et l'avenue des Vanières.**

Quand ? Du 8 juillet 2024 au 20 décembre 2025.

Quoi ? Réalisation de la plateforme dans le cadre de la construction de la ligne 5 du tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- fermeture de l'accès à la rue du Pas du Loup depuis son intersection avec le boulevard Paul Valéry ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par le boulevard Paul Valéry et la route de Lavérune.



- **Où ? Avenue du XV de France.**  
 Quand ? Du 18 mars 2024 au 20 décembre 2025.  
 Quoi ? Réalisation de la plateforme de tramway.  
 Maître d'ouvrage : TaM.  
 Incidences sur la circulation : suppression des places de stationnement rue du XV de France.



- **Où ? Rues des Chasseurs, de Font-Couverte, du Roc de Pézenas et route de Lavérune.**  
 Quand ? Du 27 novembre 2023 à août 2025.  
 Quoi ?
  - Réalisation de la plateforme et des voies ferrées dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.
  - Pose d'un nouvel enrobé.
 Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

**du 20 novembre 2024 au 30 mai 2025 :**

- mise en impasse de la rue des Chasseurs, de la rue Font-Couverte vers la route de Lavérune ;
- configuration définitive en sens unique de la rue de Font-Couverte, de la rue des Chasseurs vers l'avenue de la Croix du Capitaine ;

**du 12 février 2024 au 31 janvier 2025. Prolongation jusqu'au 30 mai 2025**

rue de Font-Couverte, entre les rues des Chasseurs et du Lavandin :

- mise en sens unique de la rue de Font-Couverte entre les numéros 308 et 298 ;
- mise en sens unique de la rue de Font-Couverte entre l'avenue de la Croix du Capitaine et la rue des Chasseurs ;
- accès riverains maintenus jusqu'au rond-point de la rue des Chasseurs ;

**du 20 janvier au 21 mars 2025**

- mise en impasse de la rue du Roc de Pézenas au croisement avec la route de Lavérune ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par les rues de la Figairasse et de la Croix de Figuerolles.



- **Où ? Avenue Lepic, entre la place du 8 Mai 1945 et la rue de l'Étoile Bleue.**

Quand ? Du 25 janvier 2024 au 20 décembre 2025.

Quoi ?

- Réalisation de la plateforme et voie ferrées dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.
- Dévoiement des réseaux d'eau potable.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

**du 6 janvier à mai 2025 :**

- fermeture de l'avenue Lepic entre les rues Léon Marès et du 56<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie ;
- mise en impasse du passage 75 ;
- accès riverains jusqu'à la rue Léon Marès par la place du 8 Mai 1945.



○ **Où ? Place Fourier.**

Quand ? Du 8 janvier au 20 décembre 2025.

Quoi ?

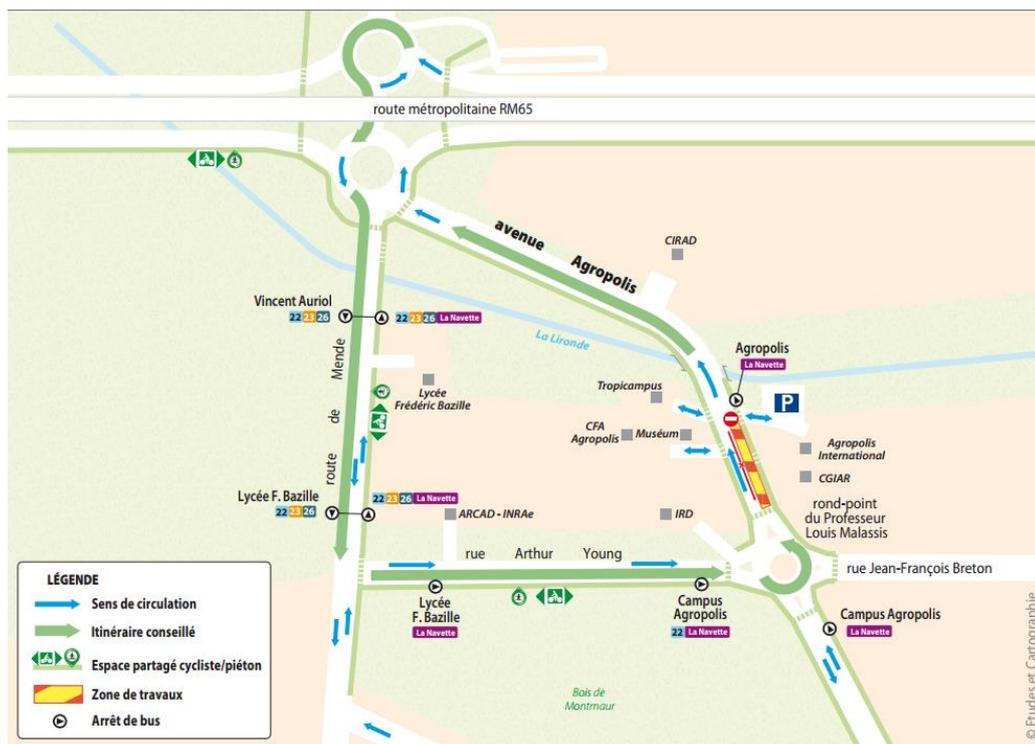
- Pose d'un nouvel enrobé ;
- Travaux d'infrastructure et voie ferrée dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation : suppression de places de stationnement place Fourier.



- **Où ? Cité Créative entre la rue du 56<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie et la place Niki de Saint-Phalle.**  
 Quand ? Du 20 novembre 2023 au 20 décembre 2025.  
 Quoi ? Construction de la ligne 5 de tramway.  
 Maître d'ouvrage : TaM.  
 Incidences sur la circulation :
  - fermeture de l'accès à la Cité Créative depuis la rue du 56<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie ;
  - maintien des accès piétons aux résidences et à l'école ESMA ;
  - suppression des stationnements sur le mail Pierre Mauroy.
  
- **Quartier Hôpitaux – Facultés**
  - **Où ? Avenue de Saint-Lazare entre la place du souvenir Français et l'entrée de la résidence Les Jardins d'Ombline.**  
 Quand ? Du 28 janvier au 7 février 2025. Prolongation jusqu'au 28 février 2025.  
 Quoi ?
    - Réfection de trottoir.
    - Création d'un double sens de circulation.
 Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.  
 Incidences sur la circulation :
    - suppression des places de stationnement ;
    - accès riverains maintenus.
  
  - **Où ? Rue du Truel, entre l'avenue du Docteur Pezet et la place Eugène Bataillon.**  
 Quand ? Du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 31 janvier 2025. Prolongation jusqu'au 28 février 2025.  
 Quoi ?
    - Aménagement de la piste cyclable.
    - Réfection de la chaussée et élargissement des trottoirs.
    - Organisation du stationnement.
    - Enfouissement du réseau électrique et rénovation de l'éclairage public.
    - Embellissement et végétalisation.
 Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.  
 Incidences sur la circulation :
    - mise en place d'une circulation alternée de la rue du Truel, entre l'avenue du Docteur Pezet et la place Eugène Bataillon en fonction de l'avancement des travaux ;
    - suppression des places de stationnement selon les besoins du chantier ;
    - vitesse de circulation abaissée à 20 km/h ;
    - la piste cyclable sera partagée par les cyclistes et les piétons ;
    - accès riverains maintenus.
  
  - **Où ? Avenue Agropolis et rue Arthur Young.**  
 Quand ? Du 12 février au 20 décembre 2024. Prolongation jusqu'au 31 mars 2025.  
 Quoi ? Travaux de réseaux souterrains, de voirie et végétalisation dans le cadre de la construction de ligne 5 de tramway.  
 Maître d'ouvrage : TaM.  
 Incidences sur la circulation : mise en sens unique de l'avenue d'Agropolis entre le giratoire Professeur Louis Malassis au rond-point Agropolis.



- **Quartier Mosson**

- **Où ? Avenue de l'Europe.**

Quand ? Du 13 février au 13 juin 2025.

Quoi ? Réalisation de sondages préalables à la création du réseau de chaleur Nord.

Maîtrise d'ouvrage : SA3M.

Incidences sur la circulation :

- réduction de 3 à 1 voie de circulation entre le carrefours Guilhem de Poitiers et la rue d'Uppsala ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par l'avenue du Lauragais.

- **Où ? Rues du Bassin et Icard.**

Quand ? Du 11 février au 17 avril 2025.

Quoi ?

- Pose d'un nouveau revêtement.
- Végétalisation et embellissement, dans le cadre du projet de reconquête du Vieux Celleneuve.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- mise à double sens, en circulation alternée des rues du Bassin et des Écoles ;
- circulation piétonne riveraine maintenue.

- **Où ? Route de Lodève, entre la rue François d'Orbay et l'allée Pierre Carabasse.**

Quand ? Du 6 janvier au 7 février 2025. Prolongation jusqu'au 28 février 2025.

Quoi ? Aménagement cyclable.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- réduction de la chaussée route de Lodève entre la rue François d'Orbay et l'allée Pierre Carabasse;
- accès riverains maintenus.

- **Où ? Rue de Cos**  
**Avenue de Barcelone, entre le rond-point Schumann et la rue de Salerne.**  
 Quand ? Du 14 octobre 2024 31 août 2025.  
 Quoi ?
  - Dévoiement des réseaux de gaz, télécom et électrique, d'eaux pluviales, d'eaux usées et d'eau potable.
  - Création du réseau de chaleur Nord.
 Maître d'ouvrage : SA3M.  
 Incidences sur la circulation :
  - fermeture de la rue de Cos ;
  - fermeture de l'avenue de Barcelone, entre le rond-point Schumann et la rue de Salerne ;
  - mise en place d'un itinéraire de déviation par l'avenue de l'Europe ;
  - accès au parking du centre commercial Louisville par l'avenue d'Heidelberg.
  
- **Où ? Avenue des Moulins, entre la route de Lodève et la rue du Truc de Leuze.**  
 Quand ? Du 8 juillet 2024 au 15 mars 2025. Prolongation **15 août 2025**.  
 Quoi ?
  - Travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement.
  - Renouvellement de l'éclairage public.
 Maître d'ouvrage : ENEDIS.  
 Incidences sur circulation : suppression de places de stationnement entre la rue des Congrégations et la rue des Communautés ;  
**du 17 février au 15 août 2025 :**
  - fermeture de l'avenue des Moulins de l'impasse des Moulins à la rue des Avelaniers ;
  - mise en place d'un itinéraire de déviation par la route de Lodève, les rues Paul Rimbaud et des Avelaniers ;
  - accès riverains maintenus.
  
- **Où ? Rue Jules Guesde, entre l'allée de Paris et la rue de la Croix.**  
 Quand ? Du 7 octobre 2024 à novembre 2025.  
 Quoi ?
  - Enfouissement des réseaux télécom, électrique et de l'éclairage public.
  - Extension d'un collecteur des eaux pluviales.
  - Création d'une piste cyclable.
 Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole et ENEDIS.  
 Incidences sur la circulation **du 7 octobre 2024 au 28 février 2025**
  - fermeture de la rue Jules Guesde, entre l'allée de Paris et la rue de la Croix ;
  - mise en place d'un itinéraire de déviation par les rues de la Condamine, du Docteur Lachapelle, la route de Lodève et l'allée de Paris.
  
- **Où ? Avenue des Moulins et allée Paul Rivet entre les rues Henri Lagattu et de Malbosc.**  
 Quand ? Du 8 octobre 2024 au 15 mars 2025.  
 Quoi ? Création du réseau de chaleur Nord.  
 Maîtrise d'ouvrage : SA3M Énergie.  
 Incidences sur la circulation :
  - réduction de 3 à 2 voies de circulation de l'avenue des Moulins du rond-point avenue des Moulins vers la rue d'Alco ;
  - réouverture de l'allée Paul Rivet à la circulation piétonne et cycliste ;**du 17 au 7 mars 2025 :** réduction de 2 à 1 voie de circulation rond-point de la Pérouse ;  
**du 21 février au 14 mars 2025 :** fermeture de la sortie rue Jean Bart sur le Rond-point de la Pérouse.

- **Quartier Prés d'Arènes**

- **Où ? Rue Assia Djebbar et boulevard Jacques Fabre de Morlhon.**

Quand ? Du 11 au 13 février 2025. Prolongation jusqu'au **15 juin 2025**.

Quoi ?

Création d'un parc public.

Déplacement d'une armoire de commande de feux tricolores.

Maître d'ouvrage : SA3M.

Incidences sur la circulation :

- mise à sens unique d'une portion de la rue Assia Djebbar jusqu'au boulevard Jacques Fabre de Morlhon ;
- rétablissement de la configuration normale de circulation boulevard Fabre de Morlhon.

- **Où ? Carrefour avenue de Palavas et rue de Centrayrargues.**

Quand ? Du 27 janvier au 30 mai 2025.

Quoi ?

- Aménagement du carrefour.
- Embellissement et végétalisation.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation (en fonction des besoins du chantier) :

- fermeture de la rue de Centrayrargues, entre la rue des Razeteurs et l'avenue de Palavas ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par la rue des Razeteurs et l'avenue du Maréchal Leclerc ;
- suppression de places de stationnement ;
- mise en impasse de la rue de Centrayrargues, du chemin de Moularès vers l'avenue de Palavas ;
- mise en place d'une circulation alternée avenue de Palavas entre l'impasse Bencker et la rue de la Manade ;
- accès riverains maintenus.

- **Quartier Port Marianne**

- **Où : Rue Marie Durand, de l'avenue Alphonse Juin à la rue André Malraux.**

Quand : Du 20 janvier au 7 mars 2025. **Prolongation jusqu'au 21 mars 2025**.

Quoi :

- Élargissement du parvis des écoles Jean Zay.
- Travaux de dévoiements de réseaux des eaux pluviales et eaux usées.

Maîtrise d'ouvrage : SA3M.

Incidences sur la circulation :

- fermeture de la rue Marie Durand, de l'avenue Alphonse Juin à la rue André Malraux ;
- accès riverains maintenus pour accéder aux places de stationnement depuis la rue André Malraux jusqu'au numéro 50 rue Marie Durand ;
- mise en impasse de la rue Marie Durand au niveau du numéro 50 ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par la rue Alphonse Juin ;
- suppression de places de stationnement.

- **Où ? Avenue du Mondial 98, du rond-point Mattéo Manuguerra vers la place Ernest Granier.**

Quand ? Du 10 juin 2024 au 30 avril 2025.

Quoi ?

- Création et aménagement de la piste cyclable – Véloligne A.
- Végétalisation et embellissement de l'avenue.
- Désimperméabilisation des sols.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

**du 17 février au 21 mars 2025**

- réouverture de l'avenue du Mondial 98 du rond-point d'Odysseum vers le rond-point Mattéo Manuguerra ;
  - réduction des voies sur le rond-point Manuguerra, selon les besoins du chantier ;
  - mise en impasse de la rue Léonard de Vinci au croisement avec l'avenue du Mondial 98 ;
  - accès riverains maintenus ;
  - mise en place de deux itinéraires de déviation par :
    - la route de Vauguières et les rues Le Titien et Éric Tabarly ;
    - la route de Vauguières, l'avenue Albert Einstein, le rond-point Christophe Colomb et l'avenue Raymond Dugrand.
- **Où ? Avenue de la Pompignane, entre le rond-point Christophe Colomb et la rue Henri Pecquet.**  
Quand ? Du 25 mars au 27 décembre 2024. Prolongation jusqu'au 28 février 2025.  
Quoi ?
- Création de la piste cyclable et de la voie dédiée dans le cadre de l'aménagement de la ligne 1 de bustram ;
  - Pose d'un nouvel enrobé des trottoirs.

Maîtrise d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation : rétablissement de la configuration normale de circulation.

- **Où ? Rue Alfred Nobel et rue de la Vieille Poste, entre la rue de Pinville et le rond-point Benjamin Franklin.**

Quand ? De décembre 2023 au 27 décembre 2024. Prolongation jusqu'au 28 février 2025.

Quoi ?

- Travaux de démolition et de terrassement dans le cadre de l'aménagement de la ligne 1 du bustram ;
- Pose d'un nouvel enrobé des trottoirs.

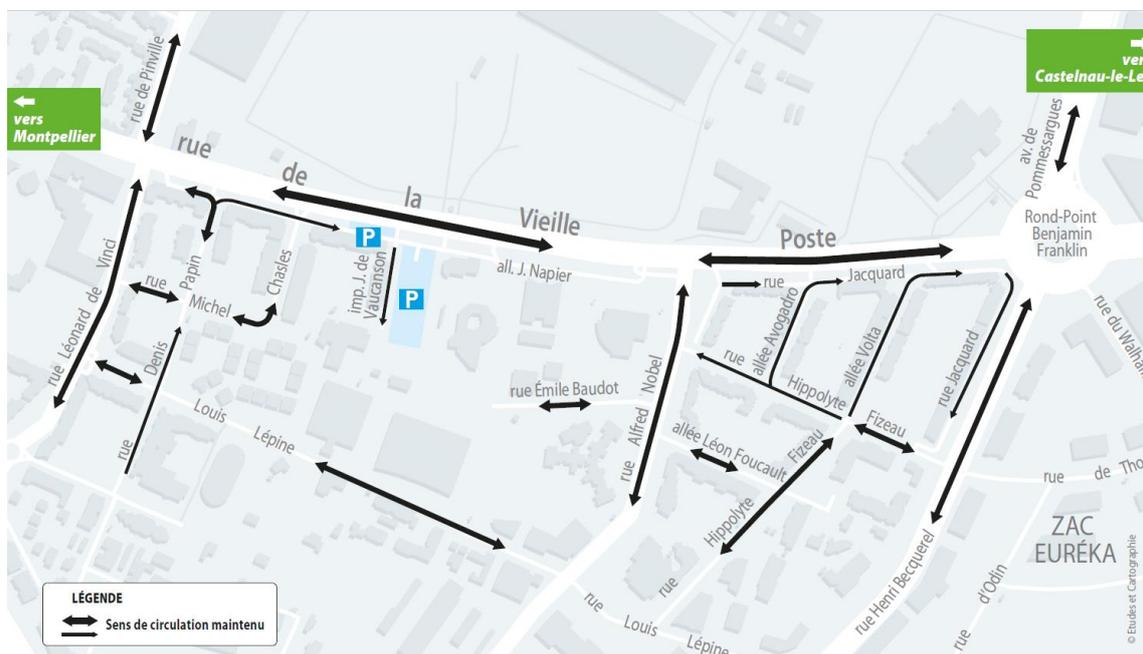
Maîtrise d'ouvrage : TaM.

Incidences sur les lignes de bus : rétablissement de la circulation normale des lignes 9 sens A et 51 vers Notre Dame de Sablassou.

Incidences sur la circulation :

**depuis le 25 janvier 2025, rue de la Vieille Poste**

- remise à double sens de circulation de la rue de la Vieille Poste depuis le rond-point Benjamin Franklin et la rue de Pinville en direction de Montpellier.



- **Métropole (hors Montpellier)**

- **Où ? Baillargues – route Impériale, entre la route de Nîmes (RN113) et la rue Vincent Scotto.**

Quand ? Du 17 juin 2024 au 7 mars 2025.

Quoi ?

- Création d'une piste cyclable.
- Réfection de la chaussée et des trottoirs.
- Enfouissement des réseaux télécom, électrique et de l'éclairage public.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

**du 6 janvier au 7 mars 2025**

- la route Impériale sera mise à sens unique entre la rue du Levant et la rue Vincent Scotto ;
- un itinéraire de déviation est mis en place par les rues Jean Vilar, du contrôle et la rue du Levant ;
- accès riverains maintenus.

- **Où ? Clapiers – carrefour des Closades / avenue du Martinet (RM65).**

Quand ? Du 19 novembre à juillet 2025.

Quoi ?

- sécurisation du carrefour des Closades ;
- création d'une piste cyclable – véloligne B ;
- création de deux arrêts de bus ;
- raccordement du réseau des eaux usées.

Maîtrise d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation **du 7 février à fin juin 2025 :**

- réduction de la chaussée ;
- réduction de la vitesse à 30 Km/h ;
- maintien des deux sens de circulation ;
- basculement de la circulation côté Lez dans la nuit du jeudi 6 au vendredi 7 février 2025.

- **Où ? Grabels – rues de la Valsière et Gaston Planté.**

Quand ? Du 10 février au 27 juin 2025.

Quoi ?

- Création d'une piste cyclable bidirectionnelle.
- Aménagement de voirie.
- Sécurisation des carrefours.
- Mise en place d'un stationnement réglementaire.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- mise en place d'une circulation alternée rue de la Valsière, en fonction des besoins du chantier ;
- suppression de places de stationnement.

- **Où ? Lattes – chemin de Soriech entre les routes métropolitaines 189 et 172.**

Quand ? Du 8 janvier au 14 mars 2025.

Quoi ?

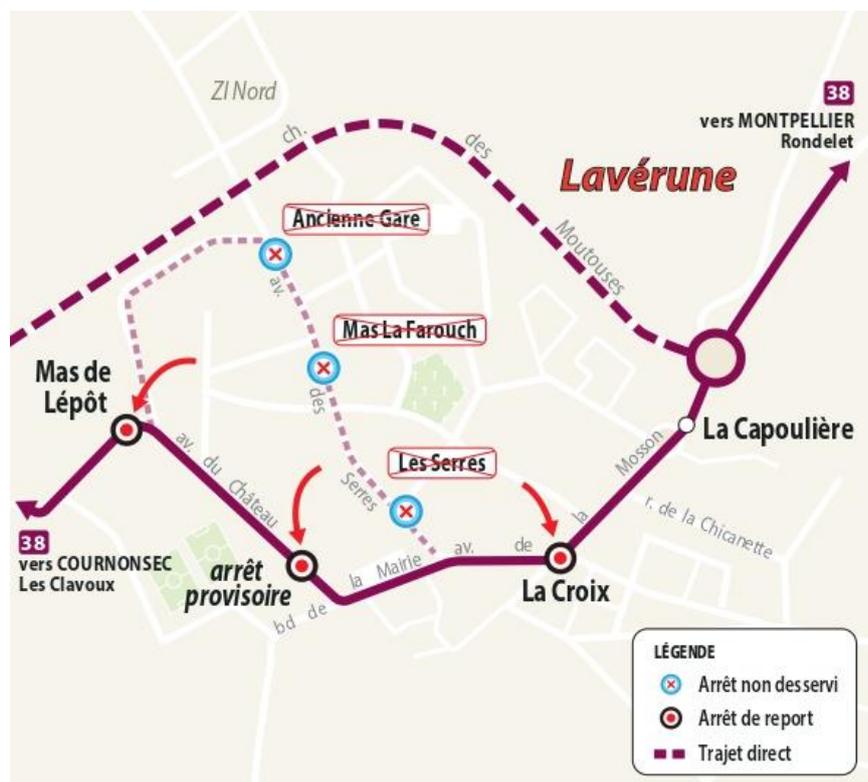
- Réaménagement du carrefour à feux entre le chemin de Soriech et la ligne de tramway 3.
- Création de pistes cyclables et cheminements piétonniers.
- Création de deux nouvelles voies.

Maître d'ouvrage : SA3M.

Incidences sur la circulation :

- fermeture du chemin de Soriech entre les routes métropolitaines 189 et 172;
- accès riverains maintenus
  - par le Sud, suivre la RM172 (route de Mauguio) ;
  - par le Nord, suivre le giratoire de Soriech (RM189 - Route de Boirargues).

- **Où ? Lattes – chemins du Mas de Merle et de la Céreirede.**  
 Quand ? Du 3 juin au 30 septembre 2024. Prolongation jusqu'au 28 février 2025.  
 Quoi ? Travaux de terrassement et de forage dans le cadre de l'agrandissement de la station épuration MAERA.  
 Maître d'ouvrage : ENEDIS.  
 Incidences sur la circulation :
  - réouverture du chemin du Mas de Merle ;
  - réouverture du chemin de la Céreirede entre la rue de la Première Écluse et la station d'épuration MAERA ;
  - fermeture de l'avenue du Pont Trinquat entre les rues de la Courbe et de la Rauzée basse ;
  - un itinéraire de déviation sera mis en place par les rues de la Première Écluse, de la Rauze et l'avenue du Docteur Jacques Fourcade ;
  - l'allée de la Méditerranée est fermée à la circulation cycliste ;
  - un itinéraire de déviation pour les cyclistes est prévu par le marché du Lez.
  
- **Où ? Lattes – avenue des Platanes.**  
 Quand ? Du 5 juillet à novembre 2025.  
 Quoi ?
  - Pose de canalisations d'eaux usées, d'eau potable, électrique et télécom.
  - Pose de réseau électrique et télécom.
  - Raccordement au réseau d'eau brute (BRL).
 Maître d'ouvrage : SA3M et Régie des eaux.  
 Incidences sur la circulation :
  - du 18 novembre 2024 au 28 février 2025** : fermeture de l'avenue des Platanes entre la rue de la Muraillette et la rue du Vieux Chêne ;
  - du 3 au 14 mars 2025** : fermeture de l'avenue des Platanes entre la rue du Vieux Chêne et le chemin du Mas Rouge.
  
- **Où ? Lavérune – avenue des Serres, entre le boulevard de la Mairie et la rue des Aires.**  
 Quand ? Du 15 juillet 2024 à décembre 2025.  
 Quoi ?
  - Renouvellement des réseaux d'assainissement et des eaux pluviales
  - Création de pistes cyclables.
  - Réfection de la chaussée et des trottoirs.
 Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.  
 Incidences sur la circulation **du 18 novembre 2024 à avril 2025** :
  - fermeture de l'avenue des Serres, entre le boulevard de la Mairie et la rue des Aires ;
  - un itinéraire de déviation sera mis en place par le boulevard de la Mairie et l'avenue du Château (RM5E12) ;
  - accès riverains maintenus.
 Incidences sur les lignes de bus :
  - les lignes de bus TaM et LIO seront déviées par l'avenue de la Mosson, le boulevard de la Mairie et l'avenue du Château ;
  - les arrêts : Ancienne Gare, Mas la Farouch et Les Serres ne sont pas desservis dans les deux sens ;
  - se reporter aux arrêts : Mas de Lépôt, La Croix et aux arrêts provisoires avenue du Château.
 Plus d'infos sur [cartographie.tam-voyages.com](https://cartographie.tam-voyages.com)



○ **Où ? Montferrier-sur-Lez – rond-point d’Agropolis.**

Quand ? Du 2 octobre 2023 à septembre 2025.

Quoi ?

- Aménagement des nouveaux giratoires d’Agropolis sous la RM65, dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.
- Pose d’un nouvel enrobé.
- Pose de la glissière de sécurité dans le cadre de la construction de la ligne 5 du tramway.

Maître d’ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation : réduction à une voie du giratoire d’Agropolis sous la RM65.

○ **Où ? : Montferrier-sur-Lez – RM17E11 – Liaison entre les quartiers du Fescau (RD112) et de Caudalie (RM17) – Pont du Lez.**

Quand ? Du 2 juin 2023 à septembre 2025.

Quoi ?

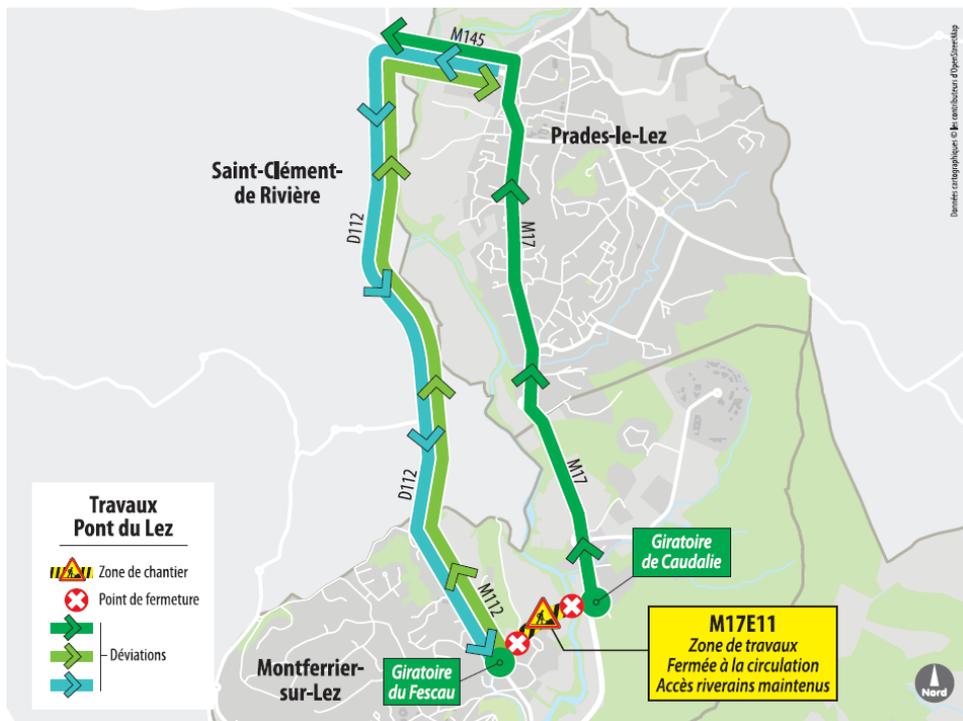
- Création d’une voie verte sur la RM17E11 et élargissement du pont du Lez ;
- aménagement de la voie verte entre la route métropolitaine 112 (RM112) et le chemin de la Meule.

Maître d’ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

**du 24 février au 27 juin 2025**

- fermeture à la circulation automobile, piétonne et cycliste, de la RM17E11 entre le giratoire du Fescau (RM112) et le giratoire de Caudalie (RM17).
- accès riverains maintenu par le chemin de la Meule.
- mise en place de trois itinéraires de déviation
  - depuis le giratoire de Caudalie, en direction de Montferrier-sur-Lez, suivre la RM17 et la RM145.
  - à Prades-le-Lez, en direction de Montferrier-sur-Lez, suivre la RM145 et la RD112 (ancienne SICA « Les Vergers du Lez »).
  - depuis le giratoire du Fescau, en direction de Prades-le-Lez, suivre la RM112 et la RM145.



○ **Où ? Saint-Drézéry – avenue de la Méditerranée.**

Quand ? Du 20 janvier 2025 au 29 avril 2025.

Quoi ?

- Aménagement de voirie.

Maître d’ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

**du 20 janvier au 29 avril 2025**

- mise en sens unique de l’avenue de la Méditerranée depuis le rond-point avenues Croix de Mounié / du Bérange / de la Méditerranée jusqu’à l’allée de la Liberté ;
- mise en place d’un itinéraire de déviation en direction de Montaud, par l’avenue de la Méditerranée, l’allée de la Liberté et l’avenue Croix de Mounié ;
- suppression de places de stationnement ;

**du 24 mars au 29 avril 2025**

- mise en place d’une circulation alternée au croisement de l’avenue de la Méditerranée et l’allée de la Liberté.



- **Où ? Saussan – route métropolitaine 27E7 (RM27E7), entre l’avenue de l’Aurore et la route métropolitaine 185E1 (RM185E1).**  
Quand ? Du 25 novembre 2024 au 25 avril 2025.  
Quoi ? Création d’une voie verte.  
Maître d’ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.  
Incidences sur la circulation :
  - fermeture de la RM27E7, entre l’avenue de l’Aurore et la RM185E1 ;
  - un itinéraire de déviation sera mis en place par les routes métropolitaines 185E1 et 27.
  
- **Où ? Vendargues – avenue de la Gare, rue des Balances et rue des Bergeries.**  
Quand ? Du 17 juin 2024 au 27 juin 2025.  
Quoi ?
  - Enfouissement des réseaux télécom, électrique et de l’éclairage public.
  - Aménagement de voirie.Maître d’ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.  
Incidences sur la circulation :
  - suppression de places de stationnement ;
  - fermeture de l’avenue de la Gare, entre la place des Écoles laïques et le carrefour des Balances ;
  - mise en place de deux itinéraires de déviation
    - par les rues de la Monnaie et de la Bergerie ;
    - par la rue de la Fontaine ;
  - fermeture de la rue des Balances entre la rue des Bergerie et la rue de la Monnaie ;
  - un itinéraire de déviation est mis en place par la rue des Bergerie ;
  - inversion du sens de circulation rue des Bergeries entre les rues de la Monnaie et des Balances ;
  - mise à double sens de circulation de la rue de la Monnaie.